

**2026-2028**

# Projet Pédagogique

## ACCUEIL DE LOISIRS DE MONSÉGUR

Un projet pédagogique au service  
de l'épanouissement et de  
l'autonomie de chaque enfant



**Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde**

ALSH de Monsegur –  
2 bis Avenue Jean-Paul Glanet - 33580 Monsegur  
[alsh.monsegur@reolaisensudgironde.fr](mailto:alsh.monsegur@reolaisensudgironde.fr)  
05 56 61 03 93

## SOMMAIRE

<b>La Communauté de communes (CDC) du Réolais en Sud Gironde : du projet éducatif au projet pédagogique .....</b>	<b>4</b>
Qu'est-ce que la CDC du Réolais en Sud Gironde ? .....	4
Du projet éducatif au projet pédagogique .....	4
Qu'est-ce que le projet pédagogique ? .....	5
<b>Les orientations éducatives et pédagogiques .....</b>	<b>6</b>
Les valeurs et les grandes orientations .....	6
Les objectifs pédagogiques et la mise en place des moyens pour y parvenir .....	7
Objectif n°1 : Développer un chemin vers l'autonomie de l'enfant et sa responsabilisation, en prenant en compte ses besoins physiques et psychiques (santé, sécurité, sport) .....	7
Objectif n°2 : Accepter l'autre et la diversité dans le respect de chacun .....	8
Objectif n°3 : Favoriser le lien au territoire et une « citoyenneté active » grâce à l'éducation à l'environnement .....	8
Objectif n°4 : Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes .....	9
Objectif n°5 : Agir dans une continuité éducative et la co-éducation en favorisant le travail d'équipe .....	9
Les méthodes : la mise en place de projets .....	10
<b>L'ALSH de Monséguur et son fonctionnement .....</b>	<b>11</b>
Les publics accueillis .....	11
Les horaires et dates d'ouverture .....	11
Les capacités d'accueil .....	12
Les inscriptions .....	12
La communication avec les familles .....	12



Le rôle des animateurs et de la direction .....	13
Le rôle de la direction .....	13
Le rôle de l'animateur .....	13
Les locaux .....	14
La restauration collective et le ménage .....	15
Déroulement d'une journée type .....	15
Informations diverses.....	16
<b>ANNEXE : L'évaluation du projet pédagogique .....</b>	<b>17</b>



# LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (CDC) DU REOLAIS EN SUD GIRONDE : DU PROJET EDUCATIF AU PROJET PEDAGOGIQUE

## **Qu'est-ce que la CDC du Réolais en Sud Gironde ?**

L'Accueil de loisirs sans Hébergement (ALSH) de Monségur est géré par la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, aux côtés des ALSH de La Réole, St Pierre d'Aurillac, Savignac, du service jeunesse et des structures Petite Enfance. La CDC compte à ce jour 41 communes sur un territoire rural traversé par la Garonne, entre Bordeaux et Marmande, à la frontière avec le Lot et Garonne. C'est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) qui dispose d'un budget et d'un personnel administratif propre.

## **Du projet éducatif au projet pédagogique**

Les élus de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, accompagnés du Coordinateur Enfance Jeunesse et du Directeur Général Adjoint du service à la Population ont impulsés un projet éducatif du territoire (PEDT). Ce projet a pour but d'établir des priorités éducatives au sein du territoire, dont les Accueils de Loisirs se feront les promoteurs, en lien avec les familles. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour mettre en œuvre une politique éducative cohérente.

Le projet éducatif mis en place par la Communauté de Communes détermine des intentions éducatives spécifiques au territoire comme l'accueil des enfants à besoins spécifiques, la continuité éducative entre les différents acteurs éducatifs (familles, école, accueils périscolaires et extrascolaires et associations), les liens aux partenaires (CAF, MSA) et l'importance de l'ancrage au territoire. L'accent est également mis sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), le sport et la culture, pour apporter aux enfants accueillis les bases d'une « citoyenneté active » dans les prochaines années.

Dans le même temps, des valeurs communes sont partagées comme le respect, l'autonomie et la coopération. La sociabilisation, l'épanouissement de l'enfant, la tolérance,



la solidarité... seront des valeurs fortes au cœur de nos projets et notamment dans notre projet pédagogique.

**L'ALSH de Monséguir s'inscrit donc dans cette politique éducative pour rédiger son projet pédagogique, en mobilisant l'équipe d'animation et de direction dans cette démarche.**

## **Qu'est-ce que le projet pédagogique ?**

Le projet pédagogique est le fruit d'une réflexion et d'un travail commun réalisés par l'équipe d'animation et de direction de l'ALSH de Monséguir. Il est propre à chaque accueil de loisirs, en respectant cependant les intentions éducatives du projet éducatif établis par la Communauté de Communes et ses élus. Chaque projet pédagogique est unique en fonction des publics accueillis, de l'environnement proche, du fonctionnement interne... et des valeurs que nous souhaitons mettre en place dans notre structure.

Il aide à construire les démarches pédagogiques, les projets et fonde les bases de nos valeurs et de nos exigences en matière d'intentions pédagogiques. Nous établissons des objectifs qui nous permettent de structurer notre manière de concevoir les projets d'animation tout au long de l'année. C'est une référence pour nos actions éducatives.

Il présente également le fonctionnement interne de la structure, les moyens mis en place pour la réalisation des projets et leur évaluation.

## LES ORIENTATIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES

### Les valeurs et les grandes orientations

Trois valeurs présentes dans le projet éducatif sont essentielles et jalonneront le projet pédagogique :

Le respect : Il s'agit d'apprendre à développer l'estime de soi mais aussi des autres dans un esprit de tolérance et de partage. Cette notion rejoint aussi celle de la laïcité et de l'acceptation des différences dans son ensemble (âge, handicap, genre, origine sociale, ou ethnique, religion...). La notion d'inclusion est ici essentielle, notamment celle des enfants handicapés ou à besoins spécifiques au sein de l'ALSH. Le respect rejoint aussi la question de la citoyenneté et de sa place dans le monde de demain (écologie, choix, vivre-ensemble...)

La coopération : Il s'agit d'apprendre à vivre-ensemble, à partager des compétences dans un but commun, de savoir écouter l'autre et les autres pour avancer ensemble. La coopération c'est aussi du dialogue et des échanges entre enfants, mais aussi entre animateurs, ou entre enfants et animateurs, entre l'équipe et les parents, pour construire quelque chose en commun. C'est s'entraider.

L'autonomie : Cette notion est fondamentale car elle est en constante évolution au cœur du développement de l'enfant. C'est l'autonomie dans la prise de risques, dans le faire par soi-même, mais c'est aussi agir et penser librement dans un esprit de responsabilisation et d'engagement de l'enfant, en respectant ses besoins et son rythme. C'est se sociabiliser en collectif pour se construire individuellement.

Nous rajoutons à celles-ci deux valeurs qui nous paraissent fondamentales :

La citoyenneté : Il s'agit d'amener les enfants à se construire comme des citoyens de demain, dans le respect de soi, des autres, des règles de la société, du civisme, pour agir pour elle. C'est savoir prendre soin de son environnement proche, se situer dans le monde pour mieux le comprendre et le protéger. C'est donner la parole à l'enfant pour qu'il agisse par choix en toute connaissance de cause, avec un esprit critique.

L'humanisme : En parallèle de la citoyenneté, l'humanisme c'est d'abord trouver sa place dans le monde et se revendiquer en tant qu'humain, parmi d'autres, dans une société. Cette notion tend vers la découverte des cultures du monde, pour permettre à l'enfant de

développer sa créativité, d'ouvrir ses univers culturels au travers de différents projets d'animation. C'est valoriser les relations humaines, s'ouvrir à l'autre, partager des savoirs.

## **Les objectifs pédagogiques et la mise en place des moyens pour y parvenir**

### **Objectif n°1 : Développer un chemin vers l'autonomie de l'enfant et sa responsabilisation, en prenant en compte ses besoins physiques et psychiques (santé, sécurité, sport)**

Mesurer les besoins de l'enfant afin d'ajuster sa posture d'animateur :

- Mettre en place des temps de parole et de dialogue avec les enfants (rassemblement, comment ça va...)
- Former les animateurs au rythme et aux besoins de l'enfant
- Observer et écouter les enfants pour ajuster les postures

Accompagner l'enfant dans sa progression vers l'autonomie en prenant en compte ses envies et ses choix :

- Mise en place de pôles d'activité en autonomie, d'ateliers autonomes (temps libres et temps d'activité)
- Mise en place de projets d'enfants, choix de leurs activités
- Impliquer l'enfant dans sa journée, encourager ses initiatives
- Laisser faire l'enfant tout en l'accompagnant
- Encourager l'enfant à développer sa créativité et son imaginaire

Encourager l'entraide et valoriser les réussites de chacun :

- Mise en place d'activités ou de journées inter tranche d'âge ou inter structures
- Inciter les enfants à partager leurs compétences/connaissances
- Mise en place d'un mur des réussites

Favoriser un cadre sécurisant pour l'enfant :

- Mise en place de règles de vie collectives
- Ecouter l'enfant et créer une relation de confiance avec lui
- Mise en place d'une échelle de confiance avec les enfants

## **Objectif n°2 : Accepter l'autre et la diversité dans le respect de chacun**

Favoriser l'écoute de tous pour que chacun trouve sa place dans le groupe :

- Mise en place de réunions d'enfants, libérer la parole
- Préparation de grands jeux collectifs
- Mise en place de médiateurs enfants auprès du groupe et de parrains pour intégrer les nouveaux arrivants
- Faire vivre la laïcité à l'intérieur du centre de loisirs

Encourager l'intégration des enfants à besoins spécifiques et en situation de handicap :

- Mise en place de formations pour les animateurs sur ce thème
- Interventions « Récréamix »
- Mise en place de matériel et de lieux dédiés pour les enfants à besoins spécifiques

Favoriser l'acceptation des différences en développant les échanges de toutes formes :

- Partenariats avec l'ESAT de Monségur, le Pôle Public Médico-Social (PPMS) de Monségur et les Jardins d'Eléonore (EPHAD) pour les personnes âgées
- Mise en place de sorties/journées/séjours inter centres et avec l'Espace Ados de la Communauté de Communes

Favoriser l'esprit de groupe :

- Mise en place de jeux coopératifs
- Création de décorations communes pour les salles d'animation
- Encourager la mixité sous toutes ses formes et dans tous les lieux

## **Objectif n°3 : Favoriser le lien au territoire et une « citoyenneté active » grâce à l'éducation à l'environnement**

Sensibiliser les enfants à la biodiversité et à l'écologie :

- Mise en place d'un projet « jardin potager » et d'un projet alimentation avec un livre de recettes de saison
- Organisation de « clean walk » dans la ville
- Interventions de l'USTOM pour des ateliers de sensibilisations
- Continuer la mise en place du tri des déchets et sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire

Accompagner les enfants pour qu'ils deviennent les citoyens de demain :

- Mise en place de rencontres avec les acteurs de la citoyenneté dans la ville (maire, élus...)

- Création d'un « Comité » des enfants et mise en place de votes pour le choix des activités, de projets... : faire du centre de loisirs un mini-village (boîtes aux lettres, élections, médiateurs, responsables de journée...)
- Mise en place de rencontres avec les commerçants et le corps médical de la ville

Amener les enfants à découvrir les richesses locales qui les entourent :

- Créer un partenariat avec l'Office de Tourisme
- Organiser des sorties sur le territoire de la Communauté de Communes, dans les villes proches de l'ALSH.

#### **Objectif n°4 : Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes**

Accompagner les enfants à la découverte de nouvelles activités culturelles :

- Mise en avant des artistes locaux et des associations du territoire dans le choix des intervenants
- Mise en place de projets d'animation en lien avec la culture sous toutes ses formes et en lien avec différents supports (musique, danse, littérature, théâtre, peinture, sculpture, audiovisuel, cinéma...)
- Encourager les échanges de compétences entre les animateurs

Favoriser les échanges entre les différents services de la Communauté de Communes :

- Etablir des partenariats durables avec les médiathèques de la Communauté de Communes (notamment celle de Monségur), l'école de musique et le service des Sports.
- Participer à l'Education Artistique et Culturelle (EAC) organisée par le Service Culture de la Communauté de Communes

#### **Objectif n°5 : Agir dans une continuité éducative et la co-éducation en favorisant le travail d'équipe**

Favoriser les relations et la communication avec les parents :

- Favoriser une relation sereine et rassurante avec les parents lors des transmissions matin et soir
- Organiser des temps de rencontres : Café Parents, Goûters, Marché de Noël ou de Printemps, fête du centre, Journées à thème...
- Développer le partage de compétences entre les parents et l'accueil de loisirs

- Encourager l'implication des parents dans la vie de l'ALSH : ex. « conseil des Parents », dons divers...

Développer la continuité éducative avec différents partenaires :

- Créer des liens avec l'école et le périscolaire pour certaines manifestations
- Organiser des passerelles avec la crèche, le collège de Monségur ainsi qu'avec l'Espace Ados de la Communauté de Communes

Encourager une ambiance de travail sereine et dynamique pour mieux accompagner parents et enfants :

- Former les animateurs sur différents sujets en lien avec leur métier, notamment la relation aux parents et aux enfants.
- Communiquer entre animateurs et avec la direction dans le respect et l'écoute mutuelle
- Faire des régulations régulières sur les journées de travail et les situations délicates pour que chacun puisse être informé, dans le respect de la hiérarchie.

## **Les méthodes : la mise en place de projets**

La réalisation des objectifs passe par la mise en place de projets d'animation puis de projet d'activités.

Les animateurs mettent en place des projets d'animation souvent par cycle (entre deux périodes de vacances ou pour les semaines de vacances) en fonction d'un thème ou d'une idée de projet global (ex. jardin, science, arts, contes, imaginaire...). Le projet d'animation découle directement du projet pédagogique. Il détaille les actions fixées qui répondent à l'objectif du projet pédagogique.

Des projets d'activités sont ensuite préparés et mis en place par les animateurs. Ils découlent des projets d'animation et décrivent les différentes activités prévues correspondantes.

## L'ALSH DE MONSEGUR ET SON FONCTIONNEMENT

L'ALSH est un lieu de détente, de plaisir partagé, d'éveil, de découvertes et de créations. Les activités proposées respectent le rythme de vie de l'enfant au cours de la journée et ses besoins.

### **Les publics accueillis**

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans, de l'entrée à l'école maternelle à la fin de l'école primaire.

### **Les horaires et dates d'ouverture**

L'ALSH de Monségur est ouvert de 7h30 à 18h30 les mercredis (sauf jours fériés ou journées pédagogiques) et les vacances scolaires (sauf deuxième semaine des vacances de Noël).

L'accueil du matin se fait de 7h30 à 9h30. Les retards doivent être anticipés en prévenant l'accueil de loisirs, pour que l'enfant puisse participer au regroupement et aux activités du matin dans les meilleures conditions.

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30. Si l'enfant a des activités l'après-midi, les parents peuvent exceptionnellement le chercher un peu plus tôt, notamment les mercredis.

L'équipe pédagogique est responsable des enfants jusqu'à l'arrivée des responsables légaux pour les récupérer, ou des personnes nommées sur la fiche d'inscription de l'enfant.

## Les capacités d'accueil

L'ALSH de Monségur dispose d'une capacité d'accueil qui diffère en fonction des périodes de l'année : (journées périscolaires ou extrascolaires).

Tranche d'âge	Nombre de places	
	3-5 ans	6-11 ans
Mercredis	30	28
Petites vacances (automne, hiver, printemps)	24	36
Vacances de décembre	16	24
Vacances d'été	32	36

## Les inscriptions

Pour que l'enfant puisse venir à l'ALSH de Monségur, il faut qu'il s'inscrive au préalable auprès de la direction. Un dossier d'inscription doit être rempli. Les demandes d'inscription doivent se faire ensuite en priorité par le Portail Famille ou par mail. Un calendrier des réservations est mis en place pour chaque période.

Les annulations doivent se faire 10 jours avant pour qu'elles ne soient pas facturées. Si l'enfant est malade, un certificat médical devra être fourni.

Si l'enfant dispose d'un PAI, des documents spécifiques sont à remplir par la famille pour que les directives sanitaires soient mises en place.

## La communication avec les familles

Les programmes des mercredis, des vacances, les manifestations et les soirées vous seront transmis par mail ou par affichage sur les portes ou le chevalet à l'entrée. La communication se fera également sur le Facebook de l'ALSH et sur le site de la Communauté de Communauté.



Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, vous pouvez appeler le **05 56 61 03 93** ou **06 03 30 26 92**. Vous pouvez également envoyer un mail à [alsh.monsegur@reolaisensudgironde.fr](mailto:alsh.monsegur@reolaisensudgironde.fr), nous y répondrons dans les meilleurs délais.

## **Le rôle des animateurs et de la direction**

L'équipe de direction est constituée d'une directrice (Cécile DELBANCUT) titulaire d'un BEESAAPT et d'une directrice adjointe (Mathilde CASTAING) titulaire d'un BAFD.

L'équipe d'animation est constituée de :

- 3 animatrices chez les 3-5 ans : Cynthia ZGRAJA titulaire d'un BAFA, Léa DULIN titulaire d'un BAFA et Mathilde CASTAING, titulaire d'un BAFA et d'un CAP Petite Enfance
- 2 animatrices chez les 6-11 ans : Sandrine LACOMME titulaire d'un BAFA et ....

### **Le rôle de la direction**

La direction organise et coordonne le projet pédagogique, elle est « moteur » dans l'orientation qu'elle veut donner à l'ALSH, dans le choix des valeurs et des objectifs pédagogiques, en discussion avec l'équipe d'animation. Elle est garante de sa mise en œuvre et de son évaluation. Elle coordonne la mise en place des activités et des projets d'animation. Elle est en lien avec le Coordinateur Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes pour la définition des orientations éducatives.

Elle doit contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité. Elle participe à l'élaboration du budget qui lui est alloué pour les achats de matériel, les sorties, les intervenants, les investissements...

Elle développe des partenariats et des projets généraux, elle anime la relation aux familles, assure la gestion quotidienne de la structure, la gestion des ressources humaines. Elle encadre l'équipe d'animation.

### **Le rôle de l'animateur**

L'animateur participe à l'élaboration du projet pédagogique pour sa mise en place au travers des activités et des projets, dans le respect des valeurs établies et des objectifs fixés. Il conçoit, propose, anime et évalue ses projets d'activités. Il assure la sécurité physique, affective et morale des enfants qu'il accompagne. Il doit appliquer les règles d'hygiène et

de sécurité. Il accueille les familles et les enfants dans une relation sereine d'écoute, notamment au travers des transmissions et des manifestations organisées à l'accueil de loisirs.

## Les locaux

L'ALSH de Monségur est situé au Pôle Enfance de Monségur dans les locaux attenants à la crèche et à la médiathèque.

**Il est situé au 2bis Avenue Jean-Paul Glanet, 33580 MONSEGUR.**

Différentes salles structurent l'accueil de loisirs en fonction des tranches d'âge :

Pour les 3-5 ans :

- **Une salle d'activité** où sont proposées des animations culturelles, manuelles ou même sportives en fonction des projets d'animation. Différents pôles existent pour les temps de jeux libres (dinette, coin bibliothèque, jeux de société, coin dessin...). Un coin « rassemblement » est aussi mis en place pour les réunions d'enfants, les lectures, les chansons... Les enfants disposent de casiers pour déposer leurs affaires le matin.
- **Une salle de sieste** pour les enfants qui dorment encore l'après-midi. Cette salle sert également pour des activités de motricité.
- **Une salle d'hygiène** avec des toilettes adaptés, des lavabos et une douche.
- **Une réserve animateurs** non accessible aux enfants avec tout le matériel nécessaire aux activités.

Pour les 6-11 ans :

- **Une grande salle d'activité** où sont proposées des activités manuelles et culturelles. Différents pôles sont également organisés pour les temps de jeux libres (jeux de société, jeux de construction, coin bibliothèque, coin autonomie, dessin...). Des jeux sportifs peuvent également y être proposés si besoin.
- **Une petite salle d'activité (1)** qui peut servir pour séparer les groupes lors des temps d'activité. Elle contient le matériel de peinture et des armoires de rangement
- **Une petite salle d'activité (2)** qui peut servir également pour séparer les groupes lors des temps d'activité. Elle contient aussi les casiers pour que les enfants puissent déposer leurs affaires le matin.



- **Les sanitaires filles et garçons** séparés. Elles contiennent également des lavabos.
- **Une réserve animateurs** non accessible aux enfants avec tout le matériel nécessaire aux activités.

L'ALSH dispose également d'un terrain extérieur multisports et d'une structure de jeux pour les enfants. Un espace vert permet de concevoir des projets d'animation autour du jardin potager et de la biodiversité. Nous disposons également de tables en bois.

## **La restauration collective et le ménage**

La mairie met à disposition la salle de cantine qui se trouve en face de l'accueil de loisirs.

Les ingrédients pour la préparation des repas sont livrés par une entreprise de restauration (GV Restauration Services) et les repas sont préparés à la cantine par un agent de cuisine, Laurent DUFFAU. Il est secondé pendant les vacances par un deuxième agent, Sandra DUFFAU.

Le ménage est assuré par Léna MOGNO, le soir pendant les vacances et le jeudi pour les mercredis.

## **Déroulement d'une journée type**

**7h30-9h30** : Accueil des enfants, transmissions avec les parents et jeux libres

**9h30-10h** : Réunion des enfants, discussions, propositions des activités en fonction de leur âge (chez les 3-5 ans) ou de leurs centres d'intérêt (chez les 6-11 ans).

**10h-11h30** : activités manuelles, sportives, culturelles... et temps libre dehors si le temps le permet.

**11h45-12h** : Préparation pour le repas, accueil et départ des enfants inscrits en demi-journée avec ou sans repas.

**12h-13h** : Temps de repas

**13h15-14h** : Accueil et départ des enfants inscrits en demi-journée avec ou sans repas.

Pour les 3-5 ans :

**13h30-15h30** : Temps de sieste possible pour les enfants qui en ont besoin.



**13h30-14h** : Temps calme pour les enfants qui ne dorment pas puis jeux libres

**14h30-15h30** : Temps d'activités manuelles, culturelles ou sportives en fonction des projets d'animation

Pour les 6-11 ans :

**13h-13h30** : temps calme de lectures, dessins ou repos

**13h30-14h30** : jeux libres calmes

**14h30-15h45** : proposition et déroulement des activités manuelles, sportives ou culturelles en fonction des projets d'animation

Pour tous :

**16h-16h30** : goûter

**16h30-18h30** : Accueil des parents, jeux libres ou activités. Départs échelonnés des enfants et transmissions aux familles des informations de la journée.

## **Informations diverses**

Les téléphones portables ne sont pas autorisés pour les enfants en accueil de loisirs.

Les jouets doivent restés à la maison car les enfants disposent de tout ce qu'il faut au sein de l'accueil de loisirs. De plus, cela évitera les jalousies, les vols et les disputes au sein de la structure. Les enfants peuvent cependant apporter des objets qui leur sont chers pour les présenter aux autres enfants lors de projets.

Merci d'éviter également tout bijou ou objet de valeur pour les mêmes raisons. Ils seront sous la responsabilité de l'enfant et les équipes ne pourront être tenues responsables en cas de vol ou de dégradation.

## ANNEXE : L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

A partir des objectifs, nous avons établi les moyens de mettre en place ces objectifs.

Il s'agit maintenant de mettre en place des critères d'évaluation avec des indicateurs (chiffres, pourcentages...) et des outils d'évaluation pour faire le bilan des objectifs.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens (actions et projets)	Critères d'évaluation	Indicateurs (ordres de grandeur, chiffres...)	Outils d'évaluation
<b>Développer un chemin vers l'autonomie de l'enfant en prenant en compte ses besoins physiques et psychiques (santé, sport, sécurité)</b>	<b>Mesurer les besoins de l'enfant afin d'ajuster sa posture d'animateur</b>	Mettre en place des temps de parole et de dialogue avec les enfants (rassemblement, comment ça va...)	Les enfants participent aux réunions et aux rituels du matin et du soir qui sont respectés  Les activités se terminent toujours par des bilans	Plus de la moitié des enfants désirent participer aux activités  Degré de satisfaction (75%)	Observation des enfants  Echanges avec les enfants  Régulations avec l'équipe

			avec les enfants		
		Former les animateurs au rythme et aux besoins de l'enfant	Nombre de formations	Au moins une formation par an pour les animateurs	Présence à la formation
		Observer et écouter les enfants	Les enfants disposent d'une bonne ambiance au sein des tranches d'âge  Le bien-être des enfants est pris en compte	Plus de 50% des enfants sont satisfaits et souhaitent revenir au centre de loisirs	Observation tout au long de la journée  Ecoute des animateurs

	<p><b>Accompagner l'enfant dans sa progression vers l'autonomie en prenant en compte ses envies et ses choix</b></p>	<p>Mise en place de pôles d'activité en autonomie, d'ateliers autonomes</p>	<p>Les enfants entreprennent d'eux-mêmes les activités</p> <p>Des pôles d'activités autonomes ont été mis en place (temps libre et temps d'activité)</p>	<p>Nombre de pôles d'activité (3 par tranches d'âge)</p> <p>Nombre d'enfants qui souhaitent y participer (50%)</p>	<p>Aménagement de la salle</p> <p>Observation du mouvement des enfants dans la salle</p>
		<p>Mise en place de projets d'enfants, choix de leurs activités.</p>	<p>Les enfants choisissent librement leurs activités</p> <p>Ils sont acteurs de leurs choix, ils expriment leurs souhaits.</p>	<p>Mise en place de 3 projets d'enfants dans l'année (individuel ou collectif)</p>	<p>Réunions d'enfants, échanges et bilans à la fin des projets d'enfants</p>

		<p>Impliquer de l'enfant dans sa journée, encourager ses initiatives</p>	<p>Les enfants se sentent en confiance pour s'impliquer dans les projets et les activités</p> <p>Ils se sentent valoriser.</p>	<p>50% des enfants se sentent à l'aise et en confiance au centre de loisirs</p>	<p>Réunions d'enfants, échanges, observations...</p>
		<p>Laisser faire l'enfant tout en l'accompagnant</p>	<p>Les enfants sont incités et accompagnés dans l'autonomie tout au long de la journée</p>	<p>75% des enfants sont en progression dans leur autonomie (gestion de leurs affaires, aller chercher le matériel, gérer une activité en temps libre...)</p>	<p>Observation des enfants tout au long de l'année pour déterminer leur évolution dans l'autonomie</p>

	<b>Encourager l'entraide et valoriser les réussites de chacun</b>	Mise en place d'activités ou de journées inter tranche d'âge et inter structures	<p>Nombre de journées inter tranche d'âge et inter structure</p> <p>Les enfants se déplacent sans crainte entre les différentes tranche d'âge et osent aller (maternelle) vers les plus grands.</p>	<p>Au moins 3 journées inter tranche d'âge au cours de l'année</p> <p>Au moins 1 journée inter structure par an par tranche d'âge</p>	<p>Observation des enfants</p> <p>Bilans des journées inter tranche d'âge</p> <p>Réunions d'enfants</p>
		Inciter les enfants à partager leurs compétences/connaissances	Les enfants et les animateurs mettent en place des ateliers de	1 par trimestre	Observation des enfants, réunions d'enfants, bilans de ces ateliers

			partage de compétences		
		Mise en place d'un mur des réussites	Le mur des réussites est installé dans les différentes tranches d'âge	1 mur réalisé par tranche d'âge  10 enfants mettent leur réussites sur le mur au cours de l'année	Aménagement de la salle  Réunions d'enfant et sensibilisation auprès des enfants
	<b>Favoriser un cadre sécurisant pour l'enfant</b>	Mise en place de règles de vie collectives	Des règles de vie collectives sont rédigées avec les enfants  Les conséquences sont mises en place avec les enfants s'ils contreviennent	Listes de règles de vie par tranche d'âge et leurs conséquences	Réunions d'enfant, discussions sur leurs besoins

			aux règles (réparations, missions d'intérêt général)		
		Ecouter l'enfant et créer une relation de confiance avec lui	Les enfants sont encouragés à mettre des mots sur leurs émotions quand le besoin s'en fait ressentir  Mise en place d'un climat bienveillant	Plus de 75% des enfants se sentent en confiance au centre de loisirs	Observation des enfants, réunions d'enfant, espaces privilégiés de dialogue avec les enfants  Bilan de fin d'année avec les enfants et les parents (sondage ?)
		Mise en place d'une échelle de confiance avec les enfants	Une échelle de confiance est mise en place dans la tranche	75% des enfants adhèrent à ce projet et se sentent plus valorisés pour	Réunions d'enfant, mise en place du projet, bilans avec les enfants

			d'âge des 6-11 ans	accéder à des endroits privilégiés dans la salle (salles réservées)	
<b>Accepter l'autre et la diversité dans le respect de chacun</b>	<b>Favoriser l'écoute de tous pour que chacun trouve sa place dans le groupe</b>	Mise en place de réunions d'enfants, libérer la parole	Création d'un « Comité des enfants » chez les 6-11 ans  La journée est rythmée par les différentes réunions d'enfants  Mise en place de débats	Mise en place du « Comité d'enfants » dans l'année  1 séance de débats avec les enfants par trimestre	Réunions d'enfants, bilans avec les enfants  Débats sur des sujets de société avec les enfants  Création et observation de la mise en place de ce « Comité des enfants »
		Préparation de grands jeux collectifs	De grands jeux sont mis en place par tranche d'âge	Au moins 1 grand jeu par vacances par tranche d'âge	Bilans avec les enfants, observation des enfants et de leur coopération

			pour encourager la sociabilisation et la coopération		
		Mise en place de médiateurs enfants auprès du groupe et encourager l'intégration des « nouveaux » enfants	Des médiateurs sont créés notamment chez les 6-11 ans  Mise en place de personnes « parrains » qui aident à l'intégration de nouveaux enfants	Au moins 1 séance de médiation par an  Quelques enfants ont été intégrés avec les « parrains ».	Réunions d'enfants, création des « médiateurs » et de « parrains » tout au long de l'année

		Faire vivre la laïcité à l'intérieur du centre de loisirs	Les enfants connaissent les principes de la laïcité et la vivent pleinement à l'intérieur de la structure.	Au moins 1 débat sur la laïcité avec les plus grands au cours de l'année	Observation des enfants Interactions avec eux à chaque problème rencontré
	<b>Encourager l'intégration des enfants à besoins spécifiques et en situation de handicap</b>	Mise en place de formations pour les animateurs sur ce thème	Formations pour les animateurs ET une personne supplémentaire par tranche d'âge pour gérer les situations compliquées	Au moins 1 formation par an sur le handicap et les besoins spécifiques des enfants Arrivée de la personne supplémentaire au cours de l'année	Tenue de la formation et embauche d'une personne supplémentaire

		Interventions « Récréamix »	Les intervenants « Récréamix » viennent à l'ALSH pour des interventions auprès des enfants et des animateurs	Au moins 1 intervention auprès des enfants par an et 1 intervention pour les animateurs	Tenue des formations et engagement auprès des enfants
		Mise en place de matériel et de lieux dédiés pour les enfants à besoins spécifiques	Les enfants disposent de matériel et de lieux spécifiques pour le retour au calme et la gestion des émotions	1 ou 2 achats par an sur ce thème en investissement (tentes, balles, lumières...)  Mise en place de pôles spécifiques de retour au calme et/ou avec le matériel spécifique	Achat de matériel dédié aux enfants à besoins spécifiques  Observation des enfants face à ce matériel, ajustement...

<b>Favoriser l'acceptation des différences en développant les échanges de toutes formes</b>	Partenariats établis avec l'ESAT de Monségur, le PPMS (Pôle Public Médico-Social) de Monségur et les Jardins d'Eléonore (EPHAD) pour les personnes âgées	Les enfants participent à des projets avec ces différentes instances médico-sociales pour favoriser l'acceptation des différences	Au moins 2 cycles de projet par an avec une de ces structures (PPMS pour les maternelles, ESAT et Jardin d'Eléonore pour les élémentaires)	Réunions avec les structures partenaires  Rédaction de projets  Echanges enfants/animateurs/structures
	Mise en place de sorties/journées/séjours inter centres et avec l'Espace Ados de la Communauté de Communes	Les enfants participent à des séjours inter centres et à des journées mixant les différents centre de loisirs	Au moins 1 séjour en commun par an avec une autre structure  Au moins 1 journée inter centre par tranche d'âge (olympiades, sport,	Réunions entre les centres de loisirs  Rédaction de projets  Rencontre entre les animateurs pour l'organisation des journées

				journée « rencontre » ...)	
	<b>Favoriser l'esprit de groupe</b>	Mise en place de jeux coopératifs	Participation des enfants à des jeux coopératifs dans leur tranche d'âge ou à des jeux inter tranche d'âge (grands jeux ou journées spéciales)	Mise en place d'au moins 1 jeu coopératifs par trimestre dans les tranches d'âge  Au moins 1 jeu coopératif inter tranche d'âge par trimestre	Réunions entre animateurs  Observation des enfants pour « l'esprit de groupe »
		Création de décorations communes pour les salles d'animation	Les enfants décorent la salle sur un thème commun	Réalisation de décorations communes à chaque vacances et renouvellement selon les thèmes	Réunions entre animateurs  Réunions d'enfants et bilans avec les enfants à la fin des vacances

		Encourager la mixité sous toutes ses formes et dans tous les lieux	Les enfants appréhendent la mixité sous toutes ses formes au centre de loisirs	Au moins 1 débat sur la mixité avec les enfants Favoriser la mixité sociale en rendant attractives des activités pour tous	Observation et vigilance sur les lieux difficilement mixés (terrain de foot, ballons, espaces de la salle non mixés, activités diverses...)
<b>Favoriser le lien au territoire et une « citoyenneté active » grâce à l'éducation à l'environnement</b>	<b>Sensibiliser les enfants à la biodiversité et à l'écologie</b>	Mise en place d'un projet « jardin potager » et d'un projet alimentation avec un livre de recettes de saison	Les enfants savent où est le jardin potager et ce qu'il y pousse Ils participent à sa réalisation et prennent soin de lui (arrosage...) Ils construisent des	Plantations au moins dans les 3 carrés potagers présents au centre de loisirs Cueillette d'au moins 3 catégories de légumes ou de fruits 1 livre de recettes par an (élémentaires)	Rédaction de projets jardin et alimentation Réunions régulières entre animateurs Achats de matériel pour le jardin et pour les recettes de cuisine

			<p>accessoires pour le jardin (nichoirs, mangeoires, étiquettes...)</p> <p>Les enfants savent ce qu'ils peuvent manger et écrivent des recettes avec les produits du jardin</p>		
		<p>Organisation de « clean walk » dans la ville</p>	<p>Les enfants participent à une « clean walk » dans le centre-ville de Monségur</p>	<p>Au moins 1 « clean walk » par an</p>	<p>Réunions entre animateurs</p> <p>Sensibilisation des enfants</p> <p>Bilan avec les enfants</p>

		Interventions de l'USTOM pour des sensibilisations sur le sujet	Les enfants sont sensibilisés à l'écologie et à la gestion des déchets	Au moins 1 intervention de l'USTOM par an	Réunions avec les intervenants  Bilans avec les enfants après l'intervention
		Continuer la mise en place du tri des déchets et sensibiliser au gaspillage alimentaire	Les enfants savent trier les principaux déchets de leurs activités.  Ils sont sensibilisés au gaspillage alimentaire à la cantine	Renforcement de la mise en place de bacs de recyclage  Mise en place du compost	Réunions entre animateurs  Rédaction de projets  Matériel mise à disposition pour les bacs de recyclage
	<b>Accompagner les enfants pour qu'ils</b>	Mise en place de rencontres avec les acteurs de la	Les enfants rencontrent le maire et les	Au moins 1 rencontre au cours de l'année	Réunions pour organiser la rencontre  Réunions d'enfants et bilans

	<b>deviennent les citoyens de demain</b>	citoyenneté dans la ville (maire, élus...)	élus de la ville dans le cadre de la découverte de la « citoyenneté ». Ils découvrent les différentes instances de la ville	Réalisation d'un documentaire avec les enfants (reportage)	Ecriture du documentaire avec les enfants
		Création d'un Conseil des enfants et mise en place de votes pour le choix des activités, de projets... : faire du centre de loisirs un mini-village (boîtes aux lettres, élections, médiateurs, responsables de journée...)	Les enfants ont conçu avec les animateurs ce « Comité des enfants » pour évoquer la vie du centre et mettre en place des projets.	Mise en place du « Comité des enfants » dans les 2 ans à venir	Réunions pour la création et la mise en place du projet Réunions avec les enfants Bilans avec les enfants

			Des gestes citoyens existent pour faire vivre le centre (votes, médiateurs...)		
		Mise en place de rencontres avec les commerçants et le corps médical de la ville	Les enfants connaissent les différents commerces dans la ville.  Ils sont sensibilisés à la question de l'hygiène et de la santé grâce à des professionnels qualifiés.	Mise en place d'un jeu de piste avec les commerçants  Au moins une intervention « Santé » par an par un intervenant	Réunions avec les partenaires  Bilans avec les enfants

	<b>Amener les enfants à découvrir les richesses locales qui les entourent</b>	Créer un partenariat avec l'Office de Tourisme	Les enfants connaissent leur territoire et l'existence de l'Office du tourisme.	Au moins une réunion avec l'Office de tourisme par an (animateurs et direction)	Réunion avec l'Office de tourisme (animateurs et direction)  Bilans avec les enfants
		Organiser des sorties sur le territoire de la Communauté de Communes, dans les villes proches du centre de loisirs	Les enfants visitent les lieux patrimoniaux autour de chez eux.	Au moins 2 visites de lieux patrimoniaux locaux (Terra Aventura, visite guidée...)	Visites d'expositions ou de lieux de tourisme locaux effectuées par les enfants  Réunions avec les enfants pour des idées  Bilans avec les enfants
<b>Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes</b>	<b>Accompagner les enfants à la découverte de nouvelles activités culturelles</b>	Mise en avant des artistes locaux et des associations du territoire dans le choix des intervenants	Les enfants visitent des expositions sur les artistes locaux.	Au moins 1 partenariat avec un artiste local et une intervention sous forme de stage	Réunion avec l'Office de tourisme et avec des artisans locaux  Réunions avec les enfants  Bilans avec les enfants

			Des partenariats avec des interventions ont pu être établis (stages...) pendant les vacances.		
		Mise en place de projets d'animation en lien avec la culture sous toutes ses formes et en lien avec différents supports (musique, danse, littérature, théâtre, peinture, sculpture, audiovisuel, cinéma...)	Les enfants découvrent différents supports culturels et différentes formes de culture (culture scientifique, culture générale, arts...) à travers	Au moins 3 supports culturels différents sont mis en avant au cours de l'année	Réunions hebdomadaires des animateurs  Rencontres avec des intervenants  Réunions avec les enfants et bilans après les activités culturelles

			des activités diverses		
		Encourager les échanges de compétences entre les animateurs	Les animateurs participent à des réunions pour échanger des pratiques ou des compétences en vue d'activités avec les enfants	Au moins 1 réunion par an consacrée à l'échange de pratiques et de compétences	Réunion entre animateurs  Bilans après la mise en place des nouvelles compétences ou pratiques
	<b>Favoriser les échanges entre les différents services de la</b>	Etablir des partenariats durables avec les médiathèques de la Communauté de Communes (notamment celle de Monséguir), l'Ecole	Les enfants connaissent la médiathèque de Monséguir et s'y rendent régulièrement.	Au moins une visite de la médiathèque par vacances par tranche d'âge	Réunions avec les différents partenaires  Réunions entre animateurs  Bilans avec les enfants

	<b>Communauté de Communes</b>	de musique ou encore le Service des Sports	Des interventions sont programmées au centre de loisirs avec l'Ecole de musique.  Les enfants participent régulièrement à l'Ecole Multisport et au Sport Vacances	Au moins un stage de musique par an de programmé  Au moins un partenariat par cycle avec le service des Sports (« Objectif Sport » et Sport Vacances).	Communication avec les parents
		Participer à l'EAC (Education Artistique et Culturelle) organisée par le Service Culture	Les enfants participent une fois par an à l'EAC organisé par le Service Culture	Au moins une fois par an et en rotation selon les tranches d'âge	Réunions avec le Service Culture et avec les intervenants de l'EAC  Communication

					Observation des enfants pendant le stage et bilan avec eux
<b>Agir dans une continuité éducative et la co-éducation en favorisant le travail d'équipe</b>	<b>Favoriser les relations et la communication avec les parents</b>	Etablir une relation sereine et rassurante avec les parents lors des transmissions matin et soir	Les parents discutent librement avec l'équipe d'animation et de direction lors des transmissions matin et soir	Au moins 75% des parents se disent satisfait de l'accueil proposé au centre de loisirs (sondage ?)	Communication avec les parents  Ecoute attentive et bienveillante de la part de toute l'équipe  Sondage mis en place ?
		Organiser des temps de rencontres : Café Parents, Conseil des Parents, Goûters, Marché de Noël ou de Printemps, Fête du centre, Journées à thème...	Les parents viennent volontiers aux manifestations organisées par le centre de loisirs et jouent le jeu des animations	Au moins 1 Goûter Parents par trimestre  Organisation d'un « Café Parents » avec un intervenant sur un	Communication avec les parents (oral, affiches, mail)  Réunions en équipe

				thème précis au moins 1 fois par an	
				1 Fête du Centre par an	
		Développer le partage de compétences entre les parents et le centre de loisirs	Les parents s'investissent dans les projets du centre de loisirs et proposent leurs compétences lors d'activités.	Au moins une intervention par an par un parent	Communication avec les parents et avec le « Comité des parents » pour leur aide  Réunions en équipe  Bilans avec les enfants après l'activité
	<b>Développer la continuité éducative avec différents partenaires</b>	Créer des liens avec l'école et le périscolaire pour certaines manifestations	Des liens se créent entre l'école, le périscolaire et le centre de loisirs pour encourager la	Rencontre au moins 1 fois par an pour noter l'évolution de certains enfants et formuler des projets	Réunions entre l'école, le périscolaire et le centre de loisirs

			continuité éducative		
		Organiser des passerelles avec la crèche et le collège de Monségur, ainsi qu'avec l'Espace Ados de la Communauté de Communes	Des passerelles sont organisées avec la crèche, le collège et l'Espace Ados pour favoriser la continuité éducative	<p>Au moins une passerelle avec la crèche pour la Semaine de la Petite Enfance et au mois de juin avec les plus grands</p> <p>Au moins une passerelle avec l'Espace Ados (en juillet)</p> <p>Créer des passerelles avec l'Espace Ados les mercredis après-midi pour les 9-11 ans</p>	<p>Réunions avec les différents partenaires (crèche, collège, Espace Ados)</p> <p>Réunion d'équipe</p> <p>Bilans avec les enfants après les passerelles</p>

	<p><b>Encourager une ambiance de travail sereine et dynamique pour mieux accompagner parents et enfants</b></p>	<p>Former les animateurs sur différents sujets en lien avec leur métier, notamment la relation aux parents et aux enfants.</p>	<p>Les animateurs peuvent se former sur des sujets ayant trait à l'animation et à la communication avec les familles et les enfants.</p>	<p>Au moins une formation pour les animateurs par an sur des sujets différents chaque année</p>	<p>Tenue de la formation</p> <p>Réunions d'équipe</p> <p>Communication avec le Service RH pour les formations</p>
		<p>Communiquer entre animateurs et avec la direction dans le respect et l'écoute mutuelle</p>	<p>La communication se fait dans une ambiance sereine et respectueuse</p>	<p>Au moins une réunion d'équipe par semaine (régulations)</p>	<p>Régulations si besoin</p> <p>Ecoute active et bienveillante</p> <p>Communication entre les différentes constituantes de l'équipe</p>

		<p>Faire des régulations régulières sur les journées de travail et les situations délicates pour que chacun puisse être informé, dans le respect de la hiérarchie.</p>	<p>La communication est fluide et permet de discuter des situations délicates dans le respect de chacun et de la hiérarchie qui possède parfois des informations à ne pas divulguer</p>	<p>Au moins une réunion d'équipe par semaine (régulations)  Réunion avec une psychologue tournant sur les centres de loisirs si possible.</p>	<p>Communication entre les différentes constituantes de l'équipe  Ecoute active et bienveillante  Régulations lors des réunions</p>
--	--	--	---	---	---